



Décision relative à une demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché d'une famille de produits biocides

N° AMM: FR-2019-0060

Vu les dispositions du règlement (UE) N° 528/2012 et de ses textes d'application,

Vu le code de l'environnement et notamment le chapitre II du titre II du livre V des parties législative et règlementaire,

Vu la demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché de la famille de produits biocides **QUARON IODINE FAMILY**,

de la société

QUARON SAS

enregistrée sous le numéro

BC-LL019374-35

Vu la décision du Directeur général de l'Anses du 13 juin 2019,

Vu le recours formé par la société Redebel Regulatory affairs le 04 septembre 2019,

Vu les conclusions de l'évaluation du 16 octobre 2019.

Considérant que l'activité virucide (virus enveloppés) et l'activité bactéricide sur les souches L. monocytogenes ne sont pas démontrées pour les produits du Meta-RCP 5 et que par conséquent le produit ne répond pas au critère de l'article 19, paragraphe 1, section b, point i du règlement (UE) N°528/2012 pour cet usage,

Considérant qu'un risque inacceptable pour la santé humaine lié à l'utilisation des produits contenant 2.9% d'iode par pulvérisation manuelle ou semi-automatique a été identifié et que par conséquent le produit ne répond pas au critère de l'article 19, paragraphe 1, section b, point iii du règlement (UE) N°528/2012 pour cet usage,

Considérant qu'un risque pour la santé humaine ne peut être exclu pour les usages par trempage manuel avec les produits contenant 2.9% d'iode et par pulvérisation manuelle ou semi-automatique avec les produits contenants entre 1,5% et 2% d'iode mais que néanmoins aucun risque inacceptable n'a été identifié, les produits répondent au critère de l'article 19, paragraphe 1, section b, point iii du règlement (UE) N°528/2012 pour ces usages,

Considérant qu'un risque pour les eaux souterraines ne peut être exclu pour les produits du Méta-RCP 6 mais que néanmoins aucun risque inacceptable n'a été identifié, les produits du Méta-RCP 6 répondent au critère de l'article 19, paragraphe 1, section b, point iv du règlement (UE) N°528/2012,

Considérant qu'un risque via l'alimentation lié à l'usage du produit ne peut être exclu mais que néanmoins aucun risque inacceptable n'a été identifié, les produits répondent au critère de l'article 19, paragraphe 1, section b, point iii du règlement (UE) N°528/2012,





Article 1er

La mise à disposition sur le marché du produit biocide désigné ci-dessus **est autorisée** en France pour les usages et dans les conditions précisées en annexe,

Article 2

La présente décision **abroge et remplace** la décision du 13 juin 2019 et s'applique sans préjudice des dispositions générales applicables aux produits biocides, notamment en matière d'étiquetage. L'échéance de validité de la présente décision est fixée au 12 juin 2029.

En cas de dépôt d'une demande de renouvellement conformément à l'article 31 du règlement (UE) 528/2012 au minimum 550 jours avant la date d'expiration de la présente autorisation et en l'absence de décision statuant sur son renouvellement avant la date d'expiration, l'autorisation de mise à disposition sur le marché est prolongée de plein droit pour la durée nécessaire à l'achèvement de son évaluation.

A Maisons-Alfort, le

2 4 OCT, 2019

Dr Caroline SEMAILLE

Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés





ANNEXE : Résumé des caractéristiques du produit

Partie I.- premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom commercial de la famille de produits

Nom commercial	QUARON IODINE FAMILY
Autre(s) nom(s) commercial(aux)	

1.2. Type de produit (s)

Types de produit	
TP03 - Hygiène vétérinaire	

1.3. Détenteur de l'autorisation de mise sur le marché

Nom et adresse du détenteur	Nom	QUARON SAS		
	Adresse	3, rue de la Buhotière Z.I. de la Haie des Cognets 35 136 Saint-Jacques de la Lande France		
Numéro de demande	BC-LL0193	BC-LL019374-35		
Type de demande	NA-APP	NA-APP		
Numéro d'autorisation	FR-2019-0	FR-2019-0060		
Date d'autorisation	Se reporter	Se reporter à la date figurant en première page de la décision		
Date d'expiration de l'autorisation		Se reporter à la date figurant en première page de la décision		

1.4. Fabricant(s) de la famille de produits

Nom du fabricant	QUARON		
Adresse du fabricant	3, rue de la Buhotière Z.I. de la Haie des Cognets 35 136 Saint-Jacques de la Lande France		
Emplacement des sites d fabrication	QUARON S.A.S. Route de Criquier 60 220 Formerie France -		
	QUARON S.A.S. 3, rue de la Buhotière Z.I. de la Haie des Cognets 35 136 Saint-Jacques de la Lande France		





1.5. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

Substance active	Polyvinylpyrrolidone iodine
Nom et addresses des fabricants	1- Ashland Services BV Affiliate of Ashland Inc. Pesetastraat 5 2991 XT Barendrecht Postbus 8619 3009 AP Rotterdam Netherlands
	2- Pantheon FZE (DMCC Branch) 403, Reef Tower, Jumeira Lake Tower Shaikh Zayed Road Dubai, UAE
	3- BASF SE 67056 Ludwigshafen Germany
Adresses des sites de fabrication	1- Cosayach Nitratos S.A. Oficina Cala Cala S/N Pozo almonte Iquique Chile SQM Los Militares 4290 Piso 3 Las Conde-Santiago Chile
	Algorta Norte Ex-Oficina Ercilla s/n Ruta B-330 Km.28,2 Comuna de Sierra Gorda Antofagasta, Chile
	2- Cosayach Nitratos S.A. Oficina Cala Cala S/N Pozo almonte Iquique Chile
	3- BASF SE 67056 Ludwigshafen Germany

2. Composition de la famille de produits et type de formulation

2.1. Composition qualitative et quantitative de la famille de produit

Nom	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
commun					Min	Max
PVP iodé	2-Pyrrolidinone, 1- ethenyl-, homopolymer, compd. with iodine	Substance active	25655-41-8	NA	1,50	2,90
lode*	lode*		7553-56-2	231-442-4	0,13	0,26
Sodium lauryl ether sulfate		co-formulant	68891-38-3	500-234-8	0	0,94

^{*}Teneur minimale en iode dans le PVPi : 9% (étant donné la pureté de l'iode, la teneur pure est identique à la teneur technique)



2.2. Type de formulation



AL - Liquide prêt à l'emploi

Partie II.- deuxième niveau d'information du Meta RCP 1

1. Information administrative sur le Meta RCP 1

1.1. Identification du Meta RCP 1

Identification	META RCP 1	

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 1	
Numero I	

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s) TP03 - Hygiene veterinaire	Type de produit (s)	TP03 - Hygiène vétérinaire	
--	---------------------	----------------------------	--

2. Composition du Meta RCP 1

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 1

Nom	Nom IUPAC	Fonction N	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
commun					Min	Max
PVP iodé	2-Pyrrolidinone, 1- ethenyl-, homopolymer, compd. with iodine	Substance active	25655-41-8	NA	2,90	2,90
lode*	lode*		7553-56-2	231-442-4	0,26	0,26
Sodium lauryl ether sulfate		co-formulant	68891-38-3	500-234-8	0	0,94

^{*}Teneur minimale en iode dans le PVPi : 9% (étant donné la pureté de l'iode, la teneur pure est identique à la teneur technique)

2.2. Types de formulations

AL - Liquide prêt à l'emploi

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 1

Classification			
Catégories de danger	Irritant oculaire catégorie 2		
	Toxicité aquatique chronique catégorie 3		
Mentions de danger	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux		
	H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme		
Etiquetage			
Mentions d'avertissement	Attention		
Mentions de danger	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux		
	H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme		





KEI OBEIQUE I KAIIÇAISE	
Conseils de prudence	P264: Se laver soigneusement après manipulation P273: Eviter le rejet dans l'environnement P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin P501: Eliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/regional/nationale/internationale.
Note	

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 1

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 - Application par trempage manuel avant la traite par les professionnels

Type de produit	3 – Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des trayons en pré-traite
	Bactéries Souches additionnelles : <i>E.cloacae, L.brevis, P.vulgaris, P.aeruginosa, S.Typhimurium</i> Levures Bactériophages
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur des bâtiments
Méthode(s) d'application	Application par trempage manuel à l'aide de gobelets-trempeurs
	Prêt à l'emploi Application 2 fois/jour avant chaque traite Conditions de propreté, temps de contact de 1 min
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidons, fûts et cuves de 10 kg, 20 kg, 60 kg, 200 kg et 1000 kg en HDPE opaque.

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Avec un gobelet de trempage de 300 mL:

- Remplir le gobelet propre et sec au 3/4 (225 mL).
- Exercer un nombre suffsant de pressions (3 à 6 environ) pour faire monter le produit dans le réservoir et le remplir jusqu'au 2/3.
- Tremper chaque trayon avant la traite pendant au moins 1 minute.
- Essuyer soigneusement le trayon et la base de la mamelle avec une lavette propre en coton ou un papier d'essuyage à usage unique.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

 Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant le chargement et l'application du produit et pendant le nettoyage des trayons.





4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement
4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de so emballage
-
1.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dan les conditions normales de stockage

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 - Application par trempage manuel avec mousse avant la traite par les professionnels

Type de produit	3 – Hygiène vétérinaire
	Désinfection des trayons en pré-traite
	Bactéries Souches additionnelles : E.cloacae, L.brevis, P.vulgaris, P.aeruginosa, S.Typhimurium Levures Bactériophages
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur des bâtiments
Méthode(s) d'application	Application par trempage manuel à l'aide de gobelets-trempeurs
d'application	Prêt à l'emploi Conditions de propreté, temps de contact de 1 min Application 2 fois/jour avant chaque traite
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidons, fûts et cuves de 10 kg, 20 kg, 60kg, 200 kg et 1000 kg en HDPE opaque.

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Avec un gobelet de trempage de 300 mL avec génération de mousse:

- Remplir le gobelet propre et sec au 3/4 (225 mL).
- Exercer un nombre suffsant de pressions (3 à 6 environ) pour faire monter le produit dans le réservoir et le remplir jusqu'au 2/3.
- Tremper chaque trayon avant la traite pendant au moins 1 minute.
- Essuyer soigneusement le trayon et la base de la mamelle avec une lavette propre en coton ou un papier d'essuyage à usage unique.

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

 Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant le chargement et l'application du produit et pendant le nettoyage des trayons.





4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 3 - Application par pulvérisation automatique avant la traite par les professionels

Type de produit	3 – Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des trayons en pré-traite
	Bactéries Souches additionnelles : <i>E.cloacae, L.brevis, P.vulgaris, P.aeruginosa, S.Typhimurium</i> Levures Bactériophages
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur des bâtiments
Méthode(s) d'application	Application par pulvérisation automatique
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Prêt à l'emploi Conditions de propreté, temps de contact de 1 min Application 2 fois/jour avant chaque traite
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidons, fûts et cuves de 10 kg, 20 kg, 60 kg, 200 kg et 1000 kg en HDPE opaque.

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

En pulvérisation automatique en robot de traite :

- Mettre le produit en œuvre selon les préconisations du fabricant de matériel.
- Activer la pulvérisation automatique.
- Vérifer le réglage du matériel pour que chaque trayon soit entièrement recouvert de produit pendant une minute.
- Pas d'essuyage manuel mais automatique.

4.3.2. Mesures de	gestion a	le risque s	pécific	ques à	l'usage
-------------------	-----------	-------------	---------	--------	---------





4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

1.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du p son emballage	roduit et de
- <u>Y</u>	
1.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du pro dans les conditions normales de stockage	duit biocide

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 1

5.1. Instructions d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Pas de rinçage à l'eau avant le branchement des faisceaux.
- Nettoyer soigneusement les trayons avant l'application du produit.
- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, ...).

5.2. Mesures de gestion de risque

Eviter d'utiliser un produit contenant de l'iode pour une application à la fois avant la traite et après la traite.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition..

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (éviers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
 - Eliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriées.





5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Protéger du gel.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 15°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de vie : 12 mois.
- Tenir hors de la portée des enfants.

6. Autre(s) information(s)

- Le produit contient des dérivés de pyrrolidones. Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité connue.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

Partie III - troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 1

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	INDAL IOTEAT FESTA IOTEAT IOTEAT				
Numéro d'autorisation	FR-2019-0060-01-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
PVP iodé	2-Pyrrolidinone, 1-ethenyl-, homopolymer, compd. with iodine		25655-41-8	NA	2,90
lode*	lode*		7553-56-2	231-442-4	0,26
Sodium lauryl ether sulfate		co-formulant	68891-38-3	500-234-8	0.27

^{*}Teneur minimale en iode dans le PVPi : 9% (étant donné la pureté de l'iode, la teneur pure est identique à la teneur technique)

Nom commercial	INDAL IOFOAM FESTA IOFOAM IOFOAM			ev sances of the oresin and	
Numéro d'autorisation	FR-2019-0060-01-02				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
PVP iodé	2-Pyrrolidinone, 1- ethenyl-, homopolymer, compd. with iodine	Substance active	25655-41-8	NA	2,90
lode*	lode*		7553-56-2	231-442-4	0,26
Sodium lauryl ether sulfate		co-formulant	68891-38-3	500-234-8	0,54

^{*}Teneur minimale en iode dans le PVPi : 9% (étant donné la pureté de l'iode, la teneur pure est identique à la teneur technique)





Partie II.- deuxième niveau d'information du Meta RCP 3

1. Information administrative sur le Meta RCP 3

1.1. Identification du Meta RCP 3

Méta RCP 3	경기 경기 경기 가장 하는 것이 되었다.

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 3	
rtaille o	

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	TP03- Hygiène vétérinaire	
2 Page 11 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		

2. Composition du Meta RCP 3

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 3

Nom	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
commun					Min	Max
PVP iodé	2-Pyrrolidinone, 1- ethenyl-, homopolymer, compd. with iodine	Substance active	25655-41-8	NA	1.50	2
lode*	lode*		7553-56-2	231-442-4	0.13	0.18

^{*}Teneur minimale en iode dans le PVPi : 9% (étant donné la pureté de l'iode, la teneur pure est identique à la teneur technique)

2.2. Types de formulations

AL - Liquide prêt à l'emploi

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 3

Classification					
Catégories de danger	Irritant oculaire catégorie 2				
	Toxicité aquatique chronique catégorie 3				
Mentions de danger	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux				
	H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme				
Etiquetage					
Mentions d'avertissement	Attention				
Mentions de danger	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux				
	H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraıne des effets à long terme				
Conseils de prudence	P264 : Se laver soigneusement après manipulation.				
	P273 : Eviter le rejet dans l'environnement				
	P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.				
	P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec				
	précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la				
	victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.				
	P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin				
	P501 : Eliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/regional/nationale/internationale.				
great field of the transfer					
Note					





4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 3

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Trempage manuel après la traite

Type de produit	3 – Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des trayons en post-traite
	Bactéries Souches additionnelles : E.cloacae, E.hirae, L.brevis, L.monocytogenes, P.vulgaris, P.aeruginosa, S.agalactiae, S.Typhimurium
	Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur des bâtiments
Méthode(s) d'application	Application manuelle à l'aide de gobelets-trempeurs
	Prêt à l'emploi temps de contact de 5 min Application 2 fois/jour après chaque traite
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidons, fûts et cuves de 10 kg, 20 kg, 60 kg, 200 kg et 1000 kg en HDPE opaque.

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Avec un gobelet de trempage de 300 m	Α	Α	vec	un	qo	bel	let	de	trem	page	de	300	mL	:
--------------------------------------	---	---	-----	----	----	-----	-----	----	------	------	----	-----	----	---

- Remplir le gobelet propre et sec au 3/4 (225 mL).
- Exercer un nombre suffsant de pressions (3 à 6 environ) pour faire monter le produit dans le réservoir et le remplir jusqu'au 2/3.
- Tremper chaque trayon pendant 5 minutes.

4.1.2. M	esures de gestion de risque spécifiques à l'usage
-	
4.1.3. L	orsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles ions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide	

dans les conditions normales de stockage



anses agence nationale de sécurité saintaire alimentation, environnement, travail Connaître, évaluer, protéger

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 - Pulvérisation automatique après la traite

Type de produit	3 – Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des trayons en post-traite
	Bactéries Souches additionnelles : E.cloacae, E.hirae, L.brevis, L.monocytogenes, P.vulgaris, P.aeruginosa, S.agalactiae, S.Typhimurium Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur des bâtiments
Méthode(s) d'application	Application par pulvérisation automatique
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Prêt à l'emploi temps de contact de 5 min Application 2 fois/jour après chaque traite
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidons, fûts et cuves de 10 kg, 20 kg, 60 kg, 200 kg et 1000 kg en HDPE opaque.

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

En pulvérisation automatique en robot de traite :

- Mettre le produit en œuvre selon les préconisations du fabricant de matériel.
- Activer la pulvérisation automatique.
- Vérifier le réglage du matériel pour que chaque trayon soit entièrement recouvert de produit pendant 5 minutes.

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux instructions de premiers soins et mesures d'urgence à pre	effets indésirables directs ou indirects possibles ndre pour protéger l'environnement
1.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d emballage	'une élimination sans danger du produit et de son
1.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage	e et durée de conservation du produit biocide dans





4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage #3 - Pulvérisation manuelle ou semi-automatique après la traite

Type de produit	3 – Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des trayons des trayons en post-traite
	Bactéries Souches additionnelles : E.cloacae, E.hirae, L.brevis, L.monocytogenes, P.vulgaris, P.aeruginosa, S.agalactiae, S.Typhimurium Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur des bâtiments
Méthode(s) d'application	Application par pulvérisation manuelle ou semi-automatique
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Prêt à l'emploi temps de contact de 5 min Application 2 fois/jour après chaque traite
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidons, fûts et cuves de 10 kg, 20 kg, 60 kg, 200 kg et 1000 kg en HDPE opaque.

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

En pulvérisation semi-automatique ou manuelle à l'aide d'un matériel adapté et en bon état :

Pulvériser soigneusement le produit pour que chaque trayon soit entièrement recouvert pendant 5 minutes.

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

 Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant toutes les phases de manipulation du produit (chargement et application) et une combinaison de catégorie III type 6 pendant l'application.

1.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles,
nstructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du pr son emballage	oduit et de
-	
1.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du prod dans les conditions normales de stockage	uit biocide





5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 3

5.1. Instructions d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Pas de rinçage à l'eau avant le branchement des faisceaux.
- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, ..).
- Maintenir les animaux debout pendant le temps nécessaire à l'efficacité du produit (au moins 5 minutes).

5.2. Mesures de gestion de risque

- Eviter d'utiliser un produit contenant de l'iode pour une application à la fois avant la traite et après la traite.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (éviers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriées.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Protéger du gel.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 15°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de vie: 24 mois.
- Tenir hors de la portée des enfants.

6. Autre(s) information(s)

- Le produit contient des dérivés de pyrrolidones. Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité connue.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.





Partie III - troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 3

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	INDAL IOSPRAY FESTA IOSPRAY IOSPRAY					
Numéro d'autorisation	FR-2019-0060-03-01					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
PVP iodé	2-Pyrrolidinone, 1-ethenyl-, homopolymer, compd. with iodine	Substance active	25655-41-8	NA	1,50	
lode*	lode*		7553-56-2	231-442-4	0,13	

^{*}Teneur minimale en iode dans le PVPi : 9% (étant donné la pureté de l'iode, la teneur pure est identique à la teneur technique)

Partie II.- deuxième niveau d'information du Meta RCP 4

1. Information administrative sur le Meta RCP 4

1.1. Identification du Meta RCP 4

Meta RCP 4	

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 4	
Numero 4	

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	TP03- Hygiène vétérinaire

2. Composition du Meta RCP 4

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 4

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
PVP iodé	2-Pyrrolidinone, 1-ethenyl-, homopolymer, compd. with iodine	Substance active	25655-41-8	NA	1,50	2,9
lode*	lode*		7553-56-2	231-442-4	0,13	0,26

^{*}Teneur minimale en iode dans le PVPi : 9% (étant donné la pureté de l'iode, la teneur pure est identique à la teneur technique)



anses sperie nationale de sécurité saintaire alimentation, environnement, travail Connaître, évaluer, protéger

2.2. Types de formulations

AL - Liquide prêt à l'emploi

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 4

Classification			
Catégories de danger	Irritant oculaire catégorie 2		
	Toxicité aquatique chronique catégorie 3		
Mentions de danger	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux		
	H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme		
Etiquetage			
Mentions d'avertissement	Attention		
Mentions de danger	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux		
	H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme		
Conseils de prudence	P264 : Se laver soigneusement après manipulation		
	P273 : Eviter le rejet dans l'environnement		
	P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de		
	protection des yeux/du visage.		
	P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer		
	avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si		
	la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.		
	P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin		
	P501: Eliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation		
	locale/regional/nationale/internationale.		
Note			
Note			

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 4

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage #1 – Trempage manuel épais après la traite

Type de produit	3 – Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des trayons en post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Souches additionnelles: E.cloacae, E.hirae, L.brevis, L.monocytogenes, P.vulgaris, P.aeruginosa, S.agalactiae, S.Typhimurium Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur des bâtiments
Méthode(s) d'application	Application manuelle à l'aide de gobelets-trempeurs
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Prêt à l'emploi temps de contact de 5 min Application 2 fois/jour après chaque traite
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidons, fûts et cuves de 10 kg, 20 kg, 60 kg, 200 kg et 1000 kg en HDPE opaque.





4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Avec un gobelet de trempage de 300 mL :

- Remplir le gobelet propre et sec au 3/4 (225 mL).
- Exercer un nombre suffsant de pressions (3 à 6 environ) pour faire monter le produit dans le réservoir et le remplir jusqu'au 2/3.
- Tremper chaque trayon de façon à avoir une répartition homogène sur le pis pendant 5 minutes.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage
4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement
-
4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage
-
4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 4

5.1. Instructions d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, ..)
- Maintenir les animaux debout pendant le temps nécessaire à l'efficacité du produit (au moins 5 minutes).

5.2. Mesures de gestion de risque

Eviter d'utiliser un produit contenant de l'iode pour une application à la fois avant la traite et après la traite.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.





5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (éviers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriées.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Protéger du gel.
- Ne pas stocker à une température supéreure à 15°C.
- Durée de vie : 12 mois.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Tenir hors de la portée des enfants.

6. Autre(s) information(s)

- Le produit contient des dérivés de pyrrolidones. Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité connue.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

Partie III - troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 4

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	INDAL IODIP FESTA IODIP IODIP DERMASEPT IOI	DE GEL 2			
Numéro d'autorisation	R-2019-0060-04-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
PVP iodé	2-Pyrrolidinone, 1-ethenyl-, homopolymer, compd. with iodine	Substance active	25655-41-8	NA	1,50
lode*	lode*		7553-56-2	231-442-4	0,13

^{*}Teneur minimale en iode dans le PVPi : 9% (étant donné la pureté de l'iode, la teneur pure est identique à la teneur technique)





Partie II.- deuxième niveau d'information du Meta RCP 5

1. Information administrative sur le Meta RCP 5

1.1. Identification du Meta RCP 5

Identification	
Identification	

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 5	

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	TP03 - Hygiène vétérinaire	
---------------------	----------------------------	--

2. Composition du Meta RCP 5

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 5

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
PVP iodé	2-Pyrrolidinone, 1-ethenyl-, homopolymer, compd. with iodine		25655-41-8	NA	1,50	2,90
lode*	lode*		7553-56-2	231-442-4	0,13	0,26
Sodium lauryl ether sulfate		co-formulant	68891-38-3	500-234-8	0	0.94

^{*}Teneur minimale en iode dans le PVPi : 9% (étant donné la pureté de l'iode, la teneur pure est identique à la teneur technique)

2.2. Types de formulations

AL - Liquide prêt à l'emploi

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 5

Classification		
Catégories de danger	Irritant oculairecatégorie 2	
	Toxicité aquatique chronique categorie 3	
Mentions de danger	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux	
	H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraıne des effets à long terme	
Etiquetage		
Mentions d'avertissement	Attention	
Mentions de danger	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux	
	H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraıne des effets à long terme	





Conseils de prudence	P264 : Se laver soigneusement après manipulation
consens de pradence	P273 : Eviter le rejet dans l'environnement
	P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
	P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin P501 : Eliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/regional/nationale/internationale.
	locale/regional/nationale/internationale.
Note	

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 5

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 - Trempage manuel filmogène épais après la traite

Type de produit	3 – Hygiène vétérinaire		
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des trayons en post-traite		
	Bactéries Souches additionnelles: E.cloacae, E.hirae, L.brevis, P.vulgaris, P.aeruginosa, S.agalactiae, S.Typhimurium		
Damaina(a) distillandi	Levures		
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur des bâtiments		
Méthode(s) d'application	Application manuelle à l'aide de gobelets-trempeurs		
d'application	Prêt à l'emploi temps de contact de 5 min Application 2 fois/jour après chaque traite		
	Professionnels		
	Bidons, fûts et cuves de 10 kg, 20 kg, 60 kg, 200 kg et 1000 kg en HDPE opaque.		

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

ı	Avoc un	anhalat d	le trempage	40	200	
1	Avec un	coneiero	ie irempade	ne.	KIIII MI	•

- Remplir le gobelet propre et sec au 3/4 (225 mL).
 - Exercer un nombre suffsant de pressions (3 à 6 environ) pour faire monter le produit dans le réservoir et le remplir jusqu'au 2/3.
- Tremper chaque trayon de façon à avoir une répartition homogène sur le pis pendant 5 minutes.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement	





4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide s conditions normales de stockage	e dans

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 5

5.1. Instructions d'utilisation

Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.

Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, ..).

Maintenir les animaux debout pendant le temps nécessaire à l'efficacité du produit (au moins 5 minutes).

5.2. Mesures de gestion de risque

Eviter d'utiliser un produit contenant de l'iode pour une application à la fois avant la traite et après la traite.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (éviers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriées.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

Protéger du gel.

Ne pas stocker à une température supéreure à 15°C.

Durée de vie : 12 mois.

Stocker à l'abri de la lumière.

Tenir hors de la portée des enfants.

6. Autre(s) information(s)

Le produit contient des dérivés de pyrrolidones. Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité connue. Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.





Partie III - troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 5

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	INDAL IOFILM FESTA IOFILM IOFILM	·			
Numéro d'autorisation	FR-2019-0060-05-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
PVP iodé	2-Pyrrolidinone, 1-ethenyl-, homopolymer, compd. with iodine	Substance active	25655-41-8	NA	1,50
lode*	lode*		7553-56-2	231-442-4	0,13
Sodium lauryl ether sulfate		co-formulant	68891-38-3	500-234-8	0,94

^{*}Teneur minimale en iode dans le PVPi : 9% (étant donné la pureté de l'iode, la teneur pure est identique à la teneur technique)

Nom commercial	INDAL COVER DIF FESTA CAP IODE CAP IODE DERMASEPT IODI				
Numéro d'autorisation	FR-2019-0060-05-0)2			
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
PVP iodé	2-Pyrrolidinone, 1- ethenyl-, homopolymer, compd. with iodine	Substance active	25655-41-8	NA	1,5
lode*	lode*		7553-56-2	231-442-4	0,13
Sodium lauryl ether sulfate		co-formulant	68891-38-3	500-234-8	0,94

^{*}Teneur minimale en iode dans le PVPi : 9% (étant donné la pureté de l'iode, la teneur pure est identique à la teneur technique)

Partie II.- deuxième niveau d'information du Meta RCP 6

1. Information administrative sur le Meta RCP 6

1.1. Identification du Meta RCP 6

Meta RCP 6	
------------	--





1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 6	

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	TP03- Hygiène vétérinaire	The state of
---------------------	---------------------------	--------------

2. Composition du Meta RCP 6

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 6

Nom	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
commun					Min	Max
PVP iodé	2-Pyrrolidinone, 1- ethenyl-, homopolymer, compd. with iodine	Substance active	25655-41-8	NA	2,90	2,90
lode*	lode*		7553-56-2	231-442-4	0,26	0,26
Sodium lauryl ether sulfate		co-formulant	68891-38-3	500-234-8	0	0,94

^{*}Teneur minimale en iode dans le PVPi : 9% (étant donné la pureté de l'iode, la teneur pure est identique à la teneur technique)

2.2. Types de formulations

AL - Liquide prêt à l'emploi

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 6

Classification				
Catégories de danger	Irritant oculairecatégorie 2			
	Toxicité aquatique chronique catégorie 3			
Mentions de danger	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux			
	H412 : nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme			
Etiquetage				
Mentions d'avertissement	Attention			
Mentions de danger	H319 : Provoque une sévère irritation des yeux			
	H412 : nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme			
Conseils de prudence	P264: Se laver soigneusement après manipulation P273: Eviter le rejet dans l'environnement P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin P501: Eliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/regional/nationale/internationale.			
Note				





4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 6

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 - Pulvérisation automatique avant et après la traite

Type de produit	3 – Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des trayons en pré et post-traite
	Bactéries pré-traite souches additionnelles : E.cloacae, L.brevis, P.aeruginosa, P.vulgaris, S.Typhimurium post-traite souches additionnelles: E.cloacae, L.brevis, P.aeruginosa, P.vulgaris, S.Typhimurium Levures
Danada (a) disalisadi a	Bactériophages (pré-traite uniquement)
	Intérieur des bâtiments
Méthode(s) d'application	Application par pulvérisation automatique
	Prêt à l'emploi Pré-traite : conditions de propreté, temps de contact de 1 min Application 2 fois/jour avant chaque traite Post-traite : temps de contact de 5 min Application 2 fois/jour après chaque traite
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bidons, fûts et cuves de 10 kg, 20 kg, 60 kg, 200 kg et 1000 kg en HDPE opaque.

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

E	En pulvérisation automatique en robot de traite :
-	Mettre le produit en œuvre selon les préconisations du fabricant de matériel.
-	Activer la pulvérisation automatique.
-	Vérifer le réglage du matériel pour que chaque trayon soit entièrement recouvert de produit pendant 1 minute (pre-traite) ou 5 minutes (post-traite).

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables din	irects ou	indirects	possibles
instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'env	nvironneme	ent	
-			

- 4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage
- 4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage





5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 6

5.1. Instructions d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Pas de rinçage à l'eau avant le branchement des faisceaux.
- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, ..).
- Nettoyer soigneusement les trayons avant l'application du produit (pré-traite)
 - Maintenir les animaux debout pendant le temps nécessaire à l'efficacité du produit (au moins 5 minutes).

5.2. Mesures de gestion de risque

Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant le chargement et l'application du produit et pendant le nettoyage des trayons.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas d'inhalation (aérosol): sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté); appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (éviers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriées.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Protéger du gel.
- Ne pas stocker à une température supéreure à 15°C.
- Stocker à l'abri de la lumière.
- Durée de vie : 12 mois.
- Tenir hors de la portée des enfants.

6. Autre(s) information(s)

- Le produit contient des dérivés de pyrrolidones. Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité connue.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.





Partie III - troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 6

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	INDAL ROBIOSPRAY FESTA ROBIOSPRAY ROBIOSPRAY				
Numéro FR-2019-0060-06-01 d'autorisation					
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
PVP iodé	2-Pyrrolidinone, 1-ethenyl-, homopolymer, compd. with iodine		25655-41-8	NA	2,90
lode*	lode*		7553-56-2	231-442-4	0,26
Sodium lauryl ether sulfate		co-formulant	68891-38-3	500-234-8	0,27

^{*}Teneur minimale en iode dans le PVPi : 9% (étant donné la pureté de l'iode, la teneur pure est identique à la teneur technique)